

---

# L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES UNE LUTTE D'ACTUALITÉ POUR LE PROGRÈS SOCIAL...

---

LE SNEP a pleinement vocation à s'inscrire dans les luttes contre toutes les formes de domination, pour l'égalité et le respect des droits, pour l'émancipation de toutes et tous. Il a fait le choix d'un projet syndical revendicatif visant à la transformation de la société fondée sur la lutte contre les inégalités, sur le refus des discriminations et pour l'émancipation de toute forme d'exploitation, notamment celle du travail par le capital, pour un monde de paix.

Les femmes représentent la moitié de l'humanité, on comprend qu'en s'attaquant aux inégalités qui les touchent, on s'attaque en même temps au système de domination qui les a justifiées et à tous les autres systèmes de domination. La lutte pour l'égalité entre les sexes est ainsi un élément déterminant de la lutte pour un monde meilleur et plus solidaire.

## Thème 1

Dans le monde professionnel, dans la vie publique et politique, à l'école, dans les sports, des inégalités entre femmes et hommes persistent. Elles prennent leur source dans un système patriarcal qui a maintenu pendant longtemps les femmes dans les sphères privées de la famille avec pour responsabilité principale l'éducation des enfants et d'assurer la vie domestique. Exclues pendant des siècles du monde salarié, de l'expression politique et publique, des activités culturelles, c'est par leurs luttes qu'elles ont réussi à gagner des droits universels et spécifiques. Il y a des résistances au changement : certains droits fondamentaux sont aujourd'hui remis en cause (exemples : les manœuvres pour réduire le champ d'application de l'IVG ou faire échouer la loi sur l'abolition du système prostitutionnel). Des nouvelles formes de sexisme se font jour (le « masculinisme ») avec l'idée que les hommes ou les garçons à l'école subiraient le préjudice d'une société donnant aux femmes une place plus égalitaire.

Sur le terrain de l'école, le déchainement initié par la droite extrême et l'extrême droite, tente de faire croire à une « théorie du genre » génératrice de désordre affectif, psychologique ou sexuel, conflit inventé « par ceux qui savent que le genre existe mais ne veulent pas qu'on y touche <sup>1</sup> » alors que le concept de genre permet au contraire de mettre à jour et d'analyser ces inégalités.

Pour toutes ces raisons, le combat contre la dégradation sociale généralisée doit intégrer les luttes des femmes pour un travail mieux rémunéré, la fin des discriminations salariales et professionnelles (25% d'écart de salaires, 80 % du travail précaire ...) et un système de retraites qui réduise les inégalités au lieu de les amplifier comme l'ont fait les dernières réformes.

## Thème 2

La question du rapport d'égalité entre les filles et les garçons en EPS et dans le sport scolaire doit tenir une place importante dans nos débats. En effet, dans notre discipline, la question des inégalités entre les sexes est significative d'une vision différencialiste et naturalisante des sexes, fortement ancrées dans les familles et même à l'école. Ce différencialisme hiérarchise, classe, exclut celles et ceux qui n'entreraient dans les modèles proposés et continue d'agir négativement sur l'ouverture des choix des pratiques et sur l'engagement sportif des élèves.

Cette dimension croise à la fois la question de la didactique (les contenus enseignés des APSA) et la question de la pédagogie (organiser les apprentissages), qu'il nous faut donc continuer à travailler, dans la suite du numéro de *Contre pied* sur l'égalité. Les filles doivent pouvoir développer des compétences sportives et apprécier la compétition, comme les garçons vivre des émotions, en particulier dans les activités artistiques. C'est en enrichissant leur patrimoine culturel qu'elles/ils y réussiront. C'est par la culture commune que les stéréotypes pourront être combattus.

---

<sup>1</sup> Françoise Vouillot

Afin de déconstruire les stéréotypes qui influencent largement les choix scolaires et culturels des jeunes, les enseignant-e-s d'EPS ont tout intérêt à promouvoir des actions de formation disciplinaires et pluridisciplinaires auprès des jeunes, telle l'ABCD de l'égalité. Ce dispositif devrait être élargi à l'ensemble du système éducatif. Les enseignant-es et futur-es enseignant-es doivent être formé-es sur ces problématiques.

Dans notre métier, la part des femmes ne cesse de diminuer (44,7% en 2013). Trop peu d'étudiantes entrent en STAPS (30%) phénomène qu'il conviendrait de mieux analyser pour y remédier. Faut-il reposer la question de la parité du recrutement pour éviter d'avoir d'ici peu un grand nombre d'établissements avec une équipe EPS uniquement masculine. Les UFRSTAPS ne devraient-elles réfléchir plus largement aux problématiques de l'égalité ?

### Thème 3

Bien que représentant 47% de la population active, la situation professionnelle des femmes reste profondément marquée par les inégalités et dans la fonction publique elle-même, l'égalité professionnelle n'est toujours pas acquise. Plus on monte dans la hiérarchie professionnelle moins il y a de femmes.

Le protocole Egalité professionnelle, signé par la FSU, ouvre des perspectives qu'il faudra prendre en charge syndicalement dans une démarche volontariste pour accéder à l'égalité de fait. Se poser la question de l'égalité professionnelle, c'est aussi remettre en cause des modalités de travail qui articulent mal vie professionnelle et vie familiale, les tâches domestiques incombant encore très largement aux femmes<sup>2</sup>.

La recherche menée en collaboration avec des ergonomes sur genre et travail nous permettra de mieux prendre en compte syndicalement ces effets sur l'exercice de nos métiers afin de construire des revendications en phase avec les préoccupations de l'ensemble de nos collègues. La question de la santé au travail ne doit pas non plus négliger cette dimension ainsi que les revendications sur les fins de carrière.

Lutter contre le déclassement de nos métiers intègre la question de la place des femmes. En garantissant un métier de haut niveau, dans un cadre statutaire respectueux des qualifications et des missions, on déjoue le piège de la soi-disant dévalorisation des métiers dits « féminins (santé, enseignement...). On contribue à dire que les enseignantes, en offrant des modèles de réussite aux jeunes, sont également des vecteurs de leur émancipation.

### Thème 4

La parité est un objectif porté par les syndicalistes, mais malgré les discours volontaristes, les femmes restent sous-représentées dans les instances syndicales, notamment au sommet de la structure.

Le renforcement du syndicalisme passera par un renforcement des forces militantes. Plus d'adhérent-es devrait permettre aussi plus de militant-es. Les femmes sont légèrement plus syndiquées que les hommes, et ce, dans toutes les catégories. Mais leur déficit d'engagement militant est un manque pour la dynamique syndicale. La vie militante favorise-t-elle leur engagement ? Les articulations des temps de vie sont encore souvent problématiques pour les femmes. Repenser le fonctionnement syndical est nécessaire pour permettre une participation plus active et plus pérenne des femmes (des secrétariats collégiaux, des réunions mieux cadrées, une formation à la prise de parole, des moyens de communication renouvelés, etc.). Cette réflexion permettrait certainement un pas en avant général, notamment pour les militants jeunes qui participent plus qu'auparavant à l'éducation des enfants et aux tâches familiales. Dans le syndicalisme comme ailleurs, les évolutions en la matière sont lentes et les codes traditionnels fonctionnent encore. Pour assurer une représentativité équilibrée dans toutes nos instances, ne devrions-nous pas en passer par une forme de parité comme cela a été posé dans les instances politiques ? Il s'agirait alors de se rapprocher d'une représentativité équilibrée proche de la composition sexuée du SNEP.

En conclusion :

Le développement sans précédent tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle de l'aspiration à plus d'égalité s'est affirmé sous la pression des mouvements féministes. Le féminisme doit être pensé comme un outil qui articule lutte pour l'émancipation et lutte anti-capitaliste, en ce sens il est un outil puissant pour mobiliser. Il peut agir sur les

---

<sup>2</sup> Les femmes consacrent 3h26 en moyenne par jour à faire le ménage, les courses et s'occuper des enfants, contre 2h pour les hommes. (Observatoire des inégalités)

représentations et générer un autre imaginaire social car il promeut un autre modèle social plus égalitaire et plus solidaire, qui intéresse l'ensemble de la société.

Pour toutes ces raisons, notre syndicalisme doit s'en inspirer et y être attentif.